



ecole.nd-neiges@cssc.gouv.qc.ca
sgarde.nd-neiges@cssc.gouv.qc.ca
418 686-4730



<https://ecole-notre-dame-des-neiges.cssc.gouv.qc.ca/>

[Programme particulier](#)

Août 2026

Ensemble, une communauté extraordinaire !

Chers parents,

Nous sommes très heureux d'accueillir votre enfant dans notre école. La rentrée s'est déroulée à merveille et ce fut un réel plaisir de rencontrer tous les élèves.

Chaque mois, vous recevrez *La Bourrasque*, le journal de l'école, pour vous tenir informés de nos nouvelles et de nos activités.

Cette année, notre thème de la rentrée s'inspire des célèbres personnages *Monsieur Madame* : « **Nous avons tous des superpouvoirs différents, mais ensemble, nous faisons une communauté extraordinaire !** »

Tout comme *Mme Bonheur*, *M. Curieux* ou *Mme Courage*, chaque enfant arrive avec sa personnalité, ses forces et ses défis. À NDDN, ces caractéristiques uniques sont de véritables superpouvoirs.

Tout au long de l'année, nous travaillerons avec vous afin de faire vivre de belles réussites à vos enfants. Nous vous souhaitons une excellente année scolaire, riche en découvertes et en apprentissages.

Au plaisir de collaborer avec vous !

Programme particulier à l'école d'éducation internationale

En ce début d'année scolaire, nous vous invitons à explorer [diverses ressources](#) créées par l'IB afin de soutenir la continuité de l'apprentissage et assurer la réussite de votre enfant dans le Programme primaire.

Congé et journée pédagogique

Congé férié le 7 septembre 2026 (fête du Travail).

Journée pédagogique le 18 septembre 2026.

Rencontre de parents

Rencontre des parents de 1^{re} à

6^e année et 5^e année français : 1^{er} septembre 2026, 18 h 15 à 19 h 15

Ces rencontres sont importantes puisqu'elles permettent d'expliquer le fonctionnement de la classe et de l'école à tous les parents en même temps. Nous espérons vous voir en grand nombre. **Ces rencontres se font sans les enfants.**

Rencontre générale de parents : 1^{er} septembre 2026, 19 h 15

La rencontre générale des parents est pour l'élection du conseil d'établissement 2026-2027. Plusieurs postes sont disponibles pour l'année scolaire 2026-2027.

Pique-nique familial

Le jeudi 10 septembre aura lieu le pique-nique familial, de 16 h 30 à 18 h 45.

Horaire des élèves et surveillances

	PRÉSCOLAIRE	PRIMAIRE
Entrée	8 h 05 à 8 h 10	8 h 05 à 8 h 10
A.M.	8 h 10 à 10 h 32	8 h 10 à 11 h 30
Entrée	12 h 50 à 12 h 55	12 h 50 à 12 h 55
P.M.	12 h 55 à 15 h 15	12 h 55 à 15 h 15

Pour les élèves qui ne fréquentent pas le service de garde, il est important qu'ils arrivent **entre 8 h 05 et 8 h 10 le matin** et **entre 12 h 50 et 12 h 55 pour le retour après le dîner**. Avant ces moments, il n'y a **pas de surveillance à l'extérieur**. Nous rappelons également qu'**aucune entrée dans l'école n'est permise entre 8 h 00 et 8 h 05**.

Le respect de ces horaires est essentiel : les cours débutent à **8 h 10 et à 12 h 55**, et il est de la **responsabilité de tous** que chaque enfant soit en classe à l'heure afin d'éviter les dérangements causés par les arrivées tardives. Il s'agit d'un geste de respect envers les enseignants et les autres élèves.

Pour leur part, les élèves du **préscolaire** sont attendus **dans la cour extérieure** pour **8 h 05** afin de débiter la journée dans un environnement sécuritaire et encadré.

Pour les élèves qui fréquentent le service de garde (SDG) :

- Maternelle et 1re année :
 - Le matin (entre 6h45 à 8h): Vous pouvez entrer dans l'école par la porte principale.
 - Après 15 h 20 : Vous entrez par la porte principale, un éducateur vous accueillera et vous pourrez rejoindre votre enfant pour l'aider à s'habiller.
- 2e année à la 6e année :
 - Le matin (entre 6h45 et 8h): Votre enfant entre seul par la porte principale. Une éducatrice l'accueillera et le dirigera vers son groupe.
 - Après 15 h 20 : Vous vous présentez à la porte principale, un éducateur fera l'appel et votre enfant viendra vous rejoindre.

Vêtements extérieurs

À l'école, nous sortons **tous les jours, beau temps mauvais temps**, afin que les enfants puissent profiter de la récréation et de l'air frais. Il est donc important de prévoir des **vêtements adaptés à la météo** (manteau, pantalon d'extérieur, botte de pluie, botillon, bottes d'hiver, ...) .

- Même en cas de **faible pluie**, les enfants sortiront à l'extérieur. Il est donc recommandé de prévoir **des bas de rechange et un vêtement supplémentaire** au besoin.
- Si la **température ou les conditions météo** ne permettent pas de sortir en toute sécurité, la récréation se vivra à l'intérieur.

Repas du midi

En ce début d'année, nous vous invitons à **prioriser les lunches froids et les thermos**. Réchauffer un grand nombre de repas demande beaucoup de temps à nos éducatrices, un temps précieux qu'elles préfèrent consacrer à l'animation et à la présence auprès de vos enfants.

Des micro-ondes restent disponibles si cela n'est pas possible pour vous, mais nous vous demandons d'**éviter absolument les contenants en verre** pour des raisons de sécurité.

Stationnement : Circulation sécuritaire

Afin d'assurer la sécurité de tous les élèves, il est essentiel de bien comprendre et respecter le fonctionnement de la zone de débarcadère.

👉 Comment circuler :

- La circulation se fait **en sens unique**, en suivant les flèches vertes.
- Vous devez **entrer par un côté et ressortir par l'autre**, sans faire demi-tour.

👉 Débarquement des enfants :

- Les enfants doivent être **déposés uniquement dans la zone de débarcadère (zone verte)**.
- Merci de **ne pas vous immobiliser ailleurs** pour les faire descendre.

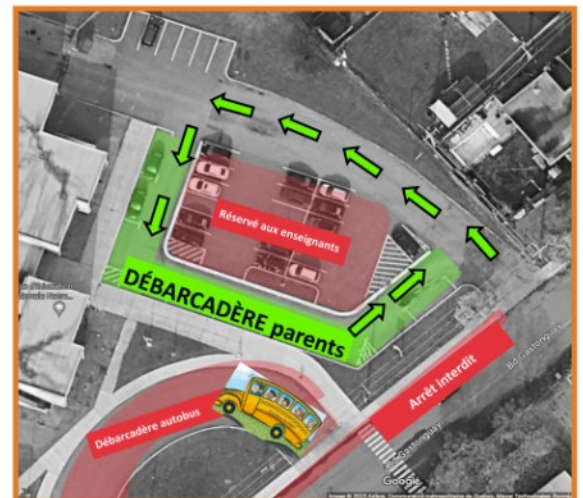
👉 Stationnement :

- La zone centrale (en rouge) est **réservée exclusivement aux membres du personnel**.
- Les parents ne doivent **pas y circuler ni s'y stationner**.

👉 Un enjeu de sécurité majeur :

- Il est **très important d'éviter de reculer dans le stationnement**.

Pour un déplacement SÉCURITAIRE, utilisons la ZONE DÉBARCADÈRE !



**Arrivée en sécurité
NOTRE PRIORITÉ
même pressé !**



Une initiative du Conseil d'établissement



- Plusieurs véhicules sont hauts et les angles morts sont importants : **des enfants peuvent ne pas être visibles, même avec une caméra de recul.**

💡 Chaque geste compte : en respectant ces consignes, vous contribuez directement à prévenir des accidents.

La sécurité de nos élèves est une responsabilité partagée. Merci de votre collaboration précieuse.

Portail-parents

Pour tous les élèves, vous retrouverez la facture à payer pour votre enfant sur Mozaik-Portail (portail parents).

<https://portailparents.ca>

Il est important de payer la facture scolaire avant le 30 septembre.

De plus, au début de chaque mois, un état de compte pour **l'utilisation du service de garde** sera produit et déposé sur Mozaik-Portail. Ce montant devra être **payé avant le 15 de chaque mois** afin d'assurer la continuité du service pour votre enfant.

Toutes les absences des enfants doivent être motivées via le portail-parents, sauf si votre enfant quitte pendant les heures de classe. Pour les enfants qui fréquentent le service de garde, il est également important d'aviser directement le service de garde (418) 686-4730, poste 2, en cas d'absence afin de permettre une organisation efficace et sécuritaire pour tous les enfants présents.

Absences pour voyage, sports et loisirs familiaux

Les absences pour voyage, sport ou loisirs familiaux ne sont pas considérées par l'école comme des absences pour cause de force majeure comme le seraient une maladie et le décès d'un proche, par exemple. Cependant, si un élève doit s'absenter pour partir en voyage, pour le sport ou des loisirs familiaux durant des jours de classe, les parents doivent éviter certaines périodes de l'année.

Comme l'enseignement en classe peut varier d'une journée à l'autre tant au niveau des apprentissages que des évaluations, il est difficile pour l'enseignant de fournir à l'avance les éléments précis qui seront enseignés et évalués. De surcroît, l'enseignant ne peut prendre du temps supplémentaire pour préparer un enseignement différencié pour tous les élèves qui s'absentent pour ces mêmes motifs.



De plus, l'enseignant n'est pas tenu d'offrir de la récupération supplémentaire à la suite de ce type d'absence.

En ce qui concerne les évaluations, elles ne sont pas systématiquement reprises. Il est important de souligner que puisque certaines d'entre elles demandent la supervision de l'enseignant, il est généralement impossible de les faire reprendre. À ce moment, la note qui sera attribuée au bulletin sera établie en fonction des résultats des travaux et des autres évaluations réalisés en cours d'étape.

Épreuves ministérielles de 4e et 6e année primaire (épreuves obligatoires)

*Pour les examens du ministère, il n'y a **pas de reprise possible**. Seuls certains motifs d'absence sont reconnus et n'entraînent pas de pénalité : une maladie sérieuse ou un accident confirmé par une attestation médicale, le décès ou le mariage d'un proche parent, une convocation d'un tribunal ou la participation à une compétition sportive d'envergure **préapprouvée par le coordonnateur de la sanction des études du ministère**.*

*Dans les autres cas, comme un voyage familial, le résultat de l'élève à l'épreuve obligatoire sera de **0 %**.*

*Les **épreuves ministérielles** auront lieu entre **le 31 mai et le 10 juin 2027**.*

Extrait de l'Info-Sanction 23-24-24

Supports à vélo

Des supports à vélo sont installés à l'entrée de la cour du préscolaire afin d'encourager le transport actif chez nos élèves. Ils sont disponibles pour tous ceux qui souhaitent venir à l'école à vélo.

Epipen

Pour les élèves avec une allergie sévère, n'oubliez pas d'apporter l'Epipen au secrétariat s.v.p. L'étiquette doit être collée directement sur l'Epipen, nous ne prenons pas les boîtes.

Médicaments

Il est interdit de mettre un médicament dans le sac d'école de votre enfant pour la sécurité des autres élèves (ex. : allergie). Vous devez remplir un formulaire d'autorisation de distribuer un médicament qui se trouve au secrétariat. L'étiquette de la pharmacie doit être collée sur le contenant.

Maladies infectieuses

Il est très important que les parents avisent le secrétariat si son enfant a une maladie infectieuse (gastroentérite, streptocoque, pédiculose (poux), oxyurose (vers), etc. Une lettre sera envoyée aux parents (prénom enfant confidentiel).

Interdiction des appareils électroniques

Conformément à la règle ministérielle en vigueur depuis la rentrée 2025, l'usage des **appareils mobiles personnels** (cellulaires, tablettes, montres intelligentes, écouteurs, etc.) est **interdit pour les élèves en tout temps** : du début à la fin des cours, pendant les pauses, au dîner, et sur **tout le terrain de l'école**.

Aucun appareil électronique ne sera accepté à l'école. Cette mesure vise à favoriser le **respect, le civisme et la concentration** dans toutes les écoles du Québec. Nous vous remercions de collaborer avec nous pour aider vos enfants à respecter cette règle.

IGA Convivio – Soutenez votre école!

Pour soutenir notre école avec le **numéro 100-900** :

Membres de Convivio : vous pouvez jumeler votre numéro de membre avec le 100-900. Cette démarche n'a aucun impact sur votre ristourne personnelle. Vous pouvez vérifier ou modifier votre choix d'organisme lors de votre adhésion ou sur la page suivante :

https://www.iga.net/fr/recherche_de_magasin/magasin/8288

Non-membres : nous vous invitons à devenir membre de la coopérative pour participer au Programme de dons et ainsi permettre à vos enfants de vivre davantage d'activités à l'école.

Valide chez Convivio IGA Extra Chauveau, Loretteville et Val-Bélair.
CONVIVIO... Une coop qui porte fruit!

Toute l'équipe de l'école NDDN